



destinataire

## Val'Horizon, des déchets et des hommes

PAGES 2-3

## Les incohérences de la ville d'Ecouen

PAGE 3

## L'éco-logis c'est bon pour l'écologie

PAGE 4

## Sauver l'hôpital !

PAGE 5

## Déviations oui, nouveaux échangeurs non

PAGE 6

■ *Depuis l'enquête publique de mai-juin 2008*, la forte mobilisation contre la création d'un nouveau centre commercial à Montsoulst s'est poursuivie autour du Collectif pour un autre projet sur la zone Dumez. Le 10 février, la CNEC (Commission nationale d'équipement commercial) a entendu les promoteurs et la municipalité favorables au projet, mais aussi le représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat et Guy Bonneau, conseiller régional Vert, défavorables. La CNEC a confirmé le refus de la commission départementale. Le Collectif, qui propose la réhabilitation de cette friche industrielle en un écoquartier mixte, organise une réunion publique à Maffliers (derrière la mairie) le 28 avril à 20 h 30 avec la participation de Taoufik Souami, maître de conférences à l'Institut français d'urbanisme. La société Vinci, propriétaire des terrains, est invitée.

## L'écologie répond aux crises mondiales

Les fiers économistes qui nous ont menés dans le mur traitent aujourd'hui les écologistes avec le même mépris que le faisaient les politiques il y a trente ans, jusqu'à ce que le monde entier se soit réveillé avec la gueule de bois en reconnaissant le bien-fondé de nos alertes.

Aujourd'hui, les problèmes sont tels qu'il faut mobiliser l'économie pour qu'elle réussisse sa conversion au service de la planète et des hommes qui l'habitent. C'est possible : l'économie Verte crée des emplois et économise les matières premières, encore faut-il placer les bons acteurs aux postes de commande. C'est ce que nous pouvons faire le 7 juin prochain en votant pour la liste Europe Ecologie conduite par Daniel Cohn-Bendit et Eva Joly où Sylvain De Smet représente le Val-d'Oise. Comme le déclarait Alain Lipietz à Saint-Ouen-l'Aumône le 9 avril : la solution à la crise économique est la révolution écologique.

FRANÇOIS DELCOMBRE

### Espace Fraternité

10 rue de la Gare à Aubervilliers  
mercredi 29 avril à 20 h  
MEETING EUROPE ECOLOGIE

avec **Eva Joly**

et **José Bové**

<http://www.europeecologie.fr/>

# Pour le tri des déchets,

Nous connaissons, depuis longtemps, le mépris de l'entreprise Fayolle pour les habitants subissant les nuisances de ses installations aussi bien à Montlignon qu'à Attainville. Depuis plus de deux ans également, faute de techniques appropriées, la totalité de la poubelle résiduelle des 17 communes du syndicat Emeraude va en décharge après un traitement pour rien mais qui est quand même facturé au contribuable. Et, depuis un mois, nous avons découvert la conception très spéciale de gestion des ressources humaines de cette entreprise.

**N**OS DÉCHETS VALENT DE L'OR pour certains, notamment ceux qui « valorisent », en les récupérant, triant, traitant et surtout en les revendant comme matières premières réutilisables par l'industrie. Dans le Val-d'Oise, une des entreprises principales dans ce secteur est la société Val'Horizon, ex-Fayolle, devenue une nébuleuse difficilement lisible mais où le chiffre d'affaires ne laisse pas de doute sur la rentabilité de l'activité.

Or cette rentabilité provient d'un système cynique permettant de réduire au minimum les coûts d'exploitation : par le recours à des sociétés d'intérim pour embaucher une partie du personnel, et de la part de ces sociétés par des conditions de travail indécentes et indignes d'un pays de droit. Ainsi le recrutement de ripeurs (ceux qui travaillent derrière la benne) se faisait à l'aube à côté de la gare du Champ-de-Courses par des propositions de travail verbales, avec acceptation ou rejet arbitraire des demandeurs ; à cela s'ajoute l'absence de respect des normes de sécurité, surtout pour une activité dangereuse, et aucune prise en charge en cas d'accident ; des manquements à la convention collective régissant ce secteur ; l'interdiction de toute activité syndicale ; un nombre d'heures comptabilisé souvent approximatif, etc.

Ce système de précarité absolue n'a été possible dans la durée que parce que beaucoup de ces « employés » étaient des « sans-papiers », risquant l'expulsion en cas de contrôle par la police. Or l'employeur avait l'obligation de

régulariser la situation de ces personnes s'il les embauchait.

Quarante-deux ripeurs se sont mis en grève début mars. Soutenus dans leur mouvement revendicatif par la CGT, un comité de soutien coordonné par la Ligue des droits de l'homme comprenant des associations et la plupart des partis politiques de gauche s'est rapidement mis en place.

## *Une révolte exemplaire et salutaire.*

L'information de la population par les membres du comité de soutien et l'intervention de personnalités locales ont été efficaces : après 19 jours de grève, les travailleurs ont obtenu l'engagement d'une régularisation rapide de leur situation administrative pour 37 d'entre eux – les 5 restant étant pris en charge par la LDH et le comité de suivi – et un protocole d'accord a été signé pour fixer la fin du conflit et l'amélioration des conditions de travail.

Il n'en reste pas moins plusieurs questions qui demandent des réponses. Tout d'abord, comment des élus à tous les échelons

■ *D'une façon on ne peut plus sèche*, le maire de Saint-Leu, Sébastien Meurant, a signifié par courrier du 30 mars à la Ligue des droits de l'homme que, « suite à une décision municipale », la permanence juridique que la LDH tenait depuis deux ans dans les locaux de la Direction de l'action sociale « a été supprimée ». Cette « décision municipale » aurait-elle quelque rapport avec les événements décrits ci-dessus ?

# pas des hommes !

et des présidents de syndicats intercommunaux de gestion des ordures ménagères ont-ils pu passer des contrats publics, très juteux pour les bénéficiaires, sans regarder de plus près les modalités d'exécution ? Comment peut-on proposer d'ailleurs des contrats d'intérim pour une activité pérenne, et qui est même appelée à se développer ? Et comment pouvons-nous, utilisateurs de ces services, accepter de verser des sommes conséquentes à des entreprises dont les profits proviennent de l'exploitation éhon-

tée des humains ? La première des réponses a été de transformer le comité de soutien en comité de suivi pour veiller à la bonne application des accords et éviter le renouvellement de ces pratiques.

Pour les Verts, ce combat est emblématique : c'est l'illustration par l'exemple que c'est la même recherche du profit maximum qui conduit tant au mépris des hommes qu'à l'environnement nécessaire à leur survie, et que les luttes sociales et environnementales sont intimement liées.

J. F. & B. L.

## Faux-semblants à la mairie d'Ecouen

**D**ERRIÈRE LA MAIRIE D'ECOUEN, il y a une magnifique cour pavée et deux superbes bâtiments en pierre. Il s'agit des anciennes écuries et de l'ancienne grange à Dîmes, respectivement devenues une salle des fêtes et une salle de spectacle.

C'est là aussi qu'il y a les poubelles de la mairie. Les grises à couvercle jaune, les vertes, les bleues, etc. C'est assez récent, les employés de la mairie ont pour consigne de trier leurs déchets, les papiers, le verre, les plastiques, les canettes, le restant de petits fours, etc.

Le 30 mars dernier, il y avait le camion benne de la commune et je vois deux employés municipaux y vider toutes les poubelles telles quelles sur le tas qui était déjà encombré de déchets de toutes sortes y compris des déchets verts. Je les questionne avec étonnement et ils me répondent que c'est leur travail, et qu'ils partent décharger le tout au centre d'enfouissement technique Veolia, ex-REP, du Plessis-Gassot. Ils me confirment que sur place rien ne sera trié puisqu'ils vident tout en vrac dans la fosse tout en haut de la montagne inventée.

Cette opération n'est pas anecdotique car cela se reproduit

deux fois par jour avec tous les déchets municipaux, y compris ceux que les employés de mairie ont minutieusement trié.

Cette pratique est affligeante, surtout pendant la semaine du développement durable. Je vais faire un courrier de protestation qui finira sans doute dans la poubelle à papier, ensuite dans le camion benne de la ville, ensuite à la décharge et, avec un peu de chance, se transformera en méthane.

Trier les déchets et les recycler dans les filières de revalorisation, c'est cela le développement durable. Il semble qu'à Ecouen on ne l'a pas encore compris.

DANIEL CARIANI

■ *Grande incohérence encore de la ville d'Ecouen* dans le choix d'adhérer à la lointaine communauté de communes de Roissy Porte de France (CCRPF). Une pétition est en cours et remporte un vif succès, les habitants ne comprenant pas ce choix irraisonné qui va placer Ecouen et Ezanville dans deux communautés de communes différentes alors qu'elles pourraient n'en faire qu'une, tant les liens territoriaux et historiques sont forts.

# Un éco-logis à carbone négatif ça existe, même en Paris

**M**ILITANTS ÉCOLOGISTES du Parisis, lorsque nous avons décidé d'adapter notre habitation aux besoins de la famille, nous avons souhaité mettre en pratique nos convictions... Alors que le gros-œuvre est achevé et que nous attaquons les finitions, nous sommes plutôt contents de ne pas avoir écouté ceux qui nous prédisaient des difficultés insurmontables pour mener à bien notre projet (absence d'artisans compétents, matériaux difficiles à trouver, surcoût prohibitif...).

Située à proximité du centre-ville d'Herblay – indispensable quand l'on décide de se déplacer essentiellement à pied ou à vélo – cette maison, initialement sans grand charme, présente aujourd'hui, outre le fait qu'elle ne laisse pas indifférent, des caractéristiques intéressantes à plus d'un titre.

## ***Pratiquement plus besoin de chauffage !***

En effet, les matériaux utilisés, pour la rénovation de la partie historique mais également l'extension de près de 60 m<sup>2</sup> sont tous naturels : ossature bois en douglas des Landes, isolation en mortier de chanvre (breton) et de chaux, en laine de chanvre et en liège, enduits intérieurs et extérieurs à la chaux, cloisons en plaques Fermacell, ou encore parquets en chêne massif.

Les huisseries, labellisées FSC, constituées de bois vosgien et d'un vitrage renforcé sont majoritairement orientées de manière à bénéficier au maximum des apports solaires.

L'association du chanvre et de la chaux permet une régulation de l'hygrométrie, assurant ainsi une qualité d'air intérieur optimale. De plus, même par grand froid, la température des murs reste agréable, ce qui contribue

largement à la sensation de confort.

Alors que généralement, en France, les habitations existantes nécessitent plus de 200 kWh/m<sup>2</sup>.an, les besoins de chauffage de l'extension sont inférieurs à 70 kWh/m<sup>2</sup>.an, grâce notamment à l'isolation de la sous-toiture (3 × 8 cm de laine de chanvre) et à l'épaisseur de mortier entre les pans de bois (30 cm). A titre d'exemple, la grande chambre parentale de 28 m<sup>2</sup> au sol (14 m<sup>2</sup> habitables) sous les toits est dépourvue de moyen de chauffage. Pourtant, même en plein hiver, la température ne descend jamais en dessous de 16 °C.

Ce mode constructif, utilisant majoritairement de la biomasse (bois, chanvre et liège) permet également de stocker du CO<sub>2</sub> : quand 1 m<sup>2</sup> de béton « classique » en rejette 28 kg, le mortier de chanvre et de chaux enferme 38 kg de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup>. Ainsi, en ajoutant les émissions nécessaires au transport et à la mise en œuvre des matériaux, ce projet présente un bilan négatif en carbone de près de 4 tonnes.

Et tout cela pour un coût maîtrisé : moins de 2.000 € par m<sup>2</sup>.

LUDOVIC THIÉBAUX

■ *Alors qu'il se rendait, le 26 mars, à la Fédération française de motocyclisme* pour une conférence de presse destinée à présenter son circuit de formule 1, le maire de Sarcelles a été quelque peu surpris d'y être accueilli par plusieurs dizaines de militants écologistes avec tracts et banderole dénonçant ses délirants projets. Une occasion aussi de rappeler que, si la dimension pédagogique du circuit Carole de Tremblay-en-France lui conférait une certaine utilité sociale, il n'y avait aucune raison valable de le déplacer.